

Herbe, école et Colbert



Jean-Baptiste Colbert en 1682

La politique purement répressive à l'encontre du cannabis ignore la spécificité des dépendances. Elle ne réussit pas à endiguer l'essor considérable de sa consommation, pour le plus grand profit de maffias. Elles exploitent des jeunes incultes qui ne voient d'autre avenir que dans la délinquance. Il faut reconnaître cet échec total, et peut-être appliquer la recette du "Grand Colbert" pour le tabac.

*Hé ! Dieu, se j'eusse étudié
Ou temps de ma jeunesse folle
Et a bonnes meurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoy ? je fuyois l'escolle
Comme fait le mauvais enfant.
En escripant ceste parolle,
A peu que le cuer ne me fent.*

François Villon, Regrets

Hélas l'école n'offrait pas une perspective aussi séduisante aux jeunes dealers tués dans un hall d'immeuble à Marseille le 24 octobre 2015. Trois dont deux enfants de 15 ans! Ces *règlements de compte* tragiques augmentent d'année en année. Guerre de gangs maffieux, ou sanction exemplaire d'écarts de conduite? Les drogues et leur trafic pourrissent notre société. Tant de jeunes ne s'y voient tellement aucun avenir que fuir l'école est plus une conséquence de leur désespoir que sa cause.

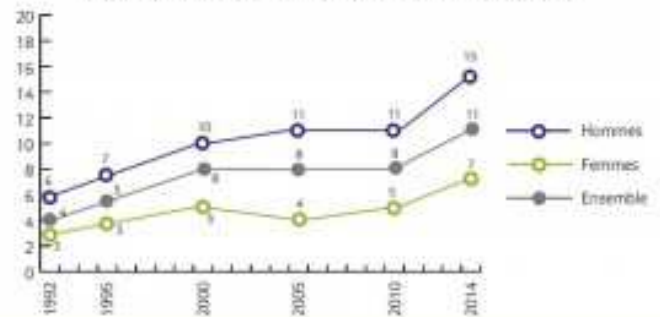
La réponse constante, démagogique et primaire, amplifiée et validée par les media, est plus de répression, des peines exemplaires et un arsenal policier accru. Cette politique est pourtant un échec, mais on persiste dans la folie de "*faire toujours plus de la même chose en attendant un résultat différent*". [1] Elle augmente les profits du trafic, dont une partie sert à recruter de jeunes consommateurs, attirés par le délicieux stress de la transgression. Certains trouveront de l'argent facile dans le job de revendeur ou de guetteur.

Folie que l'augmentation du prix du tabac, qui pénalise les plus pauvres au détriment de leur santé, quand l'absence d'harmonisation européenne ouvre une voie royale aux contrebandiers [1,2]. Mais folie aussi la politique à l'encontre du cannabis. Elle a fait du

produit festif des années 1960, peu dosé en tétrahydrocannabinol et peu addictogène, une véritable drogue aux effets psychiques et sociaux inquiétants.

En 2014, 42 % des adultes âgés de 18 à 64 ans contre 33 en 2010 sont classés "expérimentateurs", déclarant avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie, dont 11% vs 8% au cours des 12 derniers mois. La proportion d'usagers réguliers (au moins dix fois au cours des trente derniers jours) augmente aussi de 2,2 à 3,1 %. (Figure 1). Les cannabinoïdes de synthèse sont utilisés par 17% des usagers actuels.

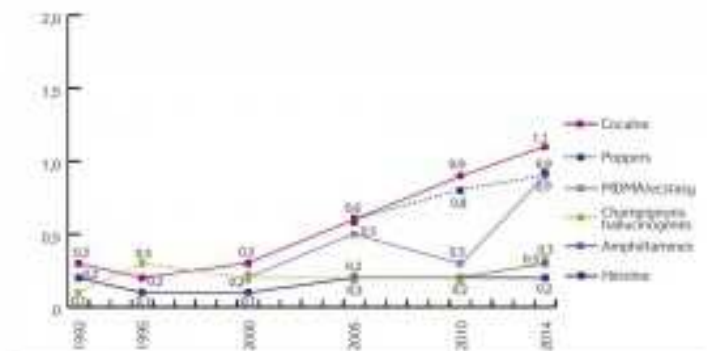
Figure 1.- Evolution entre 1992 et 2014 de la proportion d'usagers actuels de cannabis parmi les 18-64 ans, par sexe (en %)



Source: Baromètres opif 1992, 1995, 2000, 2005, 2010, 2014, INPES, animation OFDT

Les expérimentateurs de cocaïne sont passés de 1,2% en 1995 à 2,6% en 2010 et à 5,6 % en 2014. Pour la MDMA/Ecstasy et les amphétamines, l'augmentation est également nette. Les *poppers* (inhalations de nitrite d'amylo ou de propyle) sont largement expérimentés. L'usage de l'héroïne stagne, peut-être par crainte du sida. (Figure 2) [3]. La politique publique est non seulement inefficace, mais contre-productive.

Figure 2.- Evolution de l'usage actuel des principales drogues illicites entre 1992 et 2014, parmi les 18-65 ans (en %)



Source: Baromètres opif 1992, 1995, 2000, 2006, 2010, 2014, INPES, animation OFDT

Les impressionnantes saisies douanières sont la face émergée d'un iceberg qui fait tant de dégâts en profondeur. Elles ne reflètent que l'intensité du trafic. Face à l'ampleur d'un usage croissant malgré la répression, des mouvements demandent sa dépénalisation. Mais elle ne ferait que le favoriser! Pourquoi une telle demi-mesure, et laisser aux mafias les bénéfices de ce commerce, qui entretient la délinquance et alimente peut-être le jihad? Le réseau bien structuré des buralistes pourrait vendre des produits très contrôlés, à teneur raisonnable en THC et exempt d'adultération. La culture en France, réglementée comme celle du tabac freinerait l'expansion des lopins illégaux en placards et éviterait d'importer. On embaucherait dans l'agriculture, dans des usines à joints et dans les bar-tabacs. Voilà du travail pour des jeunes en déshérence. Toute cette activité paierait impôts et charges sociales et, cerise sur le gâteau, le travail des policiers et douaniers serait allégé. On pourrait alors recruter des enseignants, des éducateurs, des infirmières et mieux payer les médecins généralistes qui se raréfient.

Holà! Ce serait immoral! L'Etat se ferait dealer de substances dangereuses! J'ai déjà entendu ce discours à propos de la SEITA [4]. A-t'on vu depuis sa privatisation baisser la

consommation de tabac? Gérer les dépendances n'est pas simple. Certains osent préconiser la prohibition, dont on a pourtant mesuré les effets désastreux avec celle de l'alcool aux USA, qui a enfanté les *Al Capone!* L'Etat ne sait faire que cogner. Abandonnant tout contrôle autre que policier, il fait pire. Il favorise l'expansion des drogues. Que de freins n'a-t'il pas mis à la substitution par la buprenorphine, dont on peut mesurer les bénéfices malgré quelques dérapages. Que de freins à la distribution de seringues stériles, aux salles de shoot qui prennent en compte la détresse humaine des "addicts". La vraie morale est celle qui sait judicieusement choisir entre deux maux. Certes en 1629 Richelieu avait taxé le tabac. Mais Colbert avait compris son pouvoir addictif et, à la fois, les bénéfices à en retirer et la nécessité de le contrôler en créant un monopole d'Etat de sa vente, puis de sa fabrication en 1681. Sa sagesse lui aurait peut-être fait choisir la même voie pour le cannabis.

Références

- 1.- Molimard R. Taxer le tabac, inutile et dangereux <http://www.formindep.org/Taxer-le-tabac-inutile-et.html>
- 2.- Molimard R. Quand saura-t'on tirer les leçons des échecs <http://www.formindep.org/Quand-saura-t-on-tirer-les-lecons.html>
- 3.- <http://www.ofdt.fr/publications/collections/notes/les-niveaux-d-usage-des-drogues-illicites-en-france-en-2014/>
- 4.- Molimard R. <http://www.formindep.org/Fallait-il-privatiser-la-SEITA.html>

[1] Atribué à Einstein, Mark Twain, G.B Shaw et bien d'autres